



8^{ème} jour de mobilisation pour le maintien d'un service des illustrateurs sonores sur les éditions nationales

Contre proposition de l'Intersyndicale suite au projet de protocole d'accord de suspension de préavis de grève adressé par la direction le vendredi 8 janvier 2021.

Depuis le 04 janvier 2021, une grève est engagée à l'appel des 6 organisations syndicales représentatives du Siège de FTV.

Malgré deux réunions de négociation, aucun accord n'a été trouvé pour mettre fin à ce préavis.

Au regard des demandes des organisations syndicales appelant à la reprise des négociations, la direction s'est dite favorable à cette demande mais en préalable elle demande la suspension de la grève, ce qui n'est pas acceptable.

Pour autant, afin que cette négociation puisse se dérouler dans le respect des parties, il est convenu que la direction exposera préalablement les finalités de son projet sur l'illustration sonore à partir d'un constat partagé.

Dans ce cadre, tous les aspects du projet (conséquence sur l'emploi, la qualité de l'antenne, les conditions de travail) seront abordés.

Un groupe de travail concernant l'illustration sonore, sous le contrôle d'Eléonore Gay, est mis en place et ses travaux seront présentés à la direction de l'information et aux représentants du personnel.

Un groupe de travail opérationnel sera organisé sur le thème des conditions de fabrication des reportages. Il réunira JRI, rédacteurs, monteurs et toutes les parties prenantes à la production des reportages. Une réunion de suivi sera organisée entre la direction de l'information et les représentants du personnel.

Dans l'attente de la présentation du projet dans son ensemble et des conclusions de ces deux groupes de travail devant les élus du CSE, l'organisation du travail actuelle comportant la présence et l'expertise d'un service de l'illustration sonore est maintenue.

Dans l'attente de la réponse de la direction à cette proposition, le mouvement se poursuit.

Paris,
Le 11 janvier 2020